

Rue du Luxembourg - Aliénation d'un terrain communal au profit des copropriétaires du Centre Commercial Ile de France

M. LE MAIRE, Rapporteur : Les copropriétaires du centre commercial Ile de France ont demandé l'acquisition à la Ville d'une bande de terrain communal situé au droit de leur propriété afin d'y réaliser un local poubelle.

Un accord est intervenu avec les copropriétaires sur la base suivante :

- cession par la Ville d'une parcelle de 41 ca à détacher d'une plus grande parcelle cadastrée section LR n° 171, moyennant le prix de 550 F/m² soit un montant de 22 550 F.

La recette de 22 550 F sera imputée au chapitre 922.210/76090.30100 ; les frais d'actes seront supportés par l'acquéreur.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la cession à la copropriété du centre commercial Ile de France d'une bande de terrain communal aux conditions définies ci-dessus,

- autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.